

SAVE THE DATE:
QUATRIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL MINISTÉRIEL SUR
L'OPÉRATIONNALISATION DU MARCHÉ DU TRANSPORT AÉRIEN UNIQUE EN
AFRIQUE (MUTAA)

Lomé – Togo, 25 – 28 Mai 2018

La Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) et le gouvernement de la République du Togo prévoient d'organiser la quatrième réunion du groupe de travail ministériel sur l'opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA), prévue du 25 au 28 mai 2018 à Lomé, Togo.

Le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique a été lancé et établi lors du 30^{ème} Sommet de l'Assemblée de l'Union Africaine (UA) le 28 janvier 2018. Lors du même sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également adopté les Textes Institutionnels et Réglementaires de Yamoussoukro Décision et désigné S.E. M. Faure Gnassingbé, Président du Togo en tant que Champion du MUTAA. La quatrième réunion du Groupe de travail ministériel, organisée par le Togo, sera la première réunion depuis le lancement du MUTAA. La réunion portera sur la mise en œuvre des mesures immédiates pour assurer le fonctionnement du marché et faciliter l'harmonisation des accords de services aériens entre les États membres du marché. La Commission profitera également de cette occasion pour diffuser les règlements sur la concurrence et la protection des consommateurs de la Décision de Yamoussoukro (DY).

L'objectif de la réunion est d'harmoniser les accords bilatéraux sur les services aériens entre les membres du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA). À cet égard, les États membres sont instamment priés d'apporter leurs lettres de créance appropriées pour signer des accords bilatéraux négociés sur les services aériens et un mémorandum d'accord aux noms de leurs états respectifs. La délégation pour chaque État membre devrait inclure au moins le Directeur Général de l'Aviation Civile ou une personne ayant des compétences similaires, dûment autorisée à négocier un protocole d'accord entre les États membres sur le transport aérien. La réunion d'experts aura lieu les **25** et **27** mai 2018 et les Ministres se réuniront le **28** mai 2018.

Les vingt-cinq pays ayant actuellement souscrit à l'engagement solennel sont: **Bénin, Burkina Faso, Botswana, Cap-Vert, République centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, Tchad, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Togo et Zimbabwe.**

Les informations sur les aspects logistiques et le format de la réunion vous seront communiqués prochainement.

1. Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Martha Yitayew, E-mail: MarthaY@africa-union.org; Tél. : +251115182429; Fax: +251115182450. Pour de plus amples informations concernant le pays hôte, veuillez contacter M. **Latta Gnama**, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile -(ANAC) – Togo: lattagnama@gmail.com ; M. **Michel M. TCHANGANI** Tel. +22890692278 Email; mtchangani@yahoo.com
Visitez le site suivant pour le document et l'information pertinents:
<https://au.int/en/newsevents/20180524/fourth-meeting-ministerial-working-group-operationalisation-single-african-air>